



Paris, le 05 avril 2022

M. Bruno Le Maire
*Ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance*
139, rue de Bercy
75572 – PARIS CEDEX 12

Objet : Salaires et pouvoir d'achat.

Monsieur le Ministre,

Au regard de la situation géopolitique qui impacte économiquement la population en France, et évidemment sans comparaison avec ce que vivent actuellement les Ukrainiens, la question des salaires et du pouvoir d'achat des agents RATP reste, comme pour beaucoup de Français, la première de leurs préoccupations.

La Banque de France indique dans ses dernières prévisions que « l'inflation totale s'établirait ainsi à 4,4 % en 2022 ». Éric Lombard, Directeur général de la Caisse des dépôts, déclarait le 16 février dernier : « *Dans la période qui s'ouvre, on aura deux raisons de distribuer du pouvoir d'achat : l'inflation et la transition écologique, qui nécessitera de payer plus cher certains services de base* ».

Si rien n'est fait, la situation va s'aggraver. Les conflits en cours dans l'entreprise en attestent déjà car aussitôt ouvertes, aussitôt refermées, les Négociations Annuelles Obligatoires 2022 à la RATP n'ont pas été de nature à satisfaire les revendications des travailleurs de notre entreprise publique de Service public. Les agents n'acceptent pas le mépris affiché par la Direction Générale et l'injustice sociale qu'ils subissent en gelant encore cette année la valeur du point d'indice.

Il y a aujourd'hui à la RATP des tensions sociales comme jamais nous n'en avons connues ces dernières décennies. Elles trouvent leur origine dans des choix imposés qui vont à l'inverse de l'intérêt commun (ouverture à la concurrence), par le démantèlement d'un des services publics les plus performants au monde et des salaires qui ne suivent même plus l'inflation.

Les primes « *one shot* », ça met du beurre dans les épinards mais le salaire, c'est ce qui nous fait vivre tous les mois tout au long de notre vie, il détermine et garantit également notre pension à venir !

CGT RATP

85, rue Charlot
75140 Paris Cedex 03
Tél : 01 44 78 53 61
cgt.ratp@gmail.com

L'augmentation générale des salaires est la seule réponse pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

Partout en France, dans des entreprises, le patronat propose des augmentations de salaires bien supérieures au 0,4 %, des micro-mesures sociales mises sur la table lors des NAO à la RATP. D'ailleurs, votre gouvernement a lui-même annoncé la hausse du point d'indice des fonctionnaires.

Au regard de l'urgence, dans un contexte de crise durable en perspective, cette situation est insupportable pour les agents RATP.

Nous vous demandons d'intervenir auprès de la Direction de la RATP afin qu'elle rouvre, dans les plus brefs délais, des discussions en matière salariale. D'autant que les indicateurs économiques de l'entreprise sont en 2021 très bons avec un résultat net de 222 millions d'€, soit 71 millions d'€ au-delà de la prévision budgétaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Bertrand HAMMACHE

Délégué Syndical Central

Secrétaire Général de la CGT-RATP

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hammache', written in a cursive style.